

PRATIQUES SPORTIVES DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET REPRESENTATIONS SOCIALES : LE CAS DU CLUB HANDISPORT DE L'UNIVERSITE GASTON BERGER (UGB) DE SAINT-LOUIS (SENEGAL)

Hameth DIENG

Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis

Hamethdieng@yahoo.fr

Gana NDIONE

Université Gaston Berger (UGB)

Fatoumata Zahra NDIAYE

Université Gaston Berger (UGB)

Résumé

Cette recherche recueille et analyse les représentations sociales construites sur la pratique sportive de personnes en situation de handicap dans une société où faire du sport pour cette catégorie sociale est perçue comme quasiment impossible. L'objectif de cette recherche qui a pour cadre le club handisport de l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis est de comprendre comment les personnes en situation de handicap perçoivent leur pratique sportive et en retour comment l'entourage des pratiquants se représentent cet investissement dans le sport.

Pour saisir les représentations sociales de la pratique sportive des personnes en situation de handicap dans un pays où sa pratique est perçue comme anormale et dangereuse et où la perception du handicap diffère selon la personne et son environnement, l'étude s'est appuyée essentiellement sur l'analyse de discours réalisés à partir des entretiens semi directifs. Ces entretiens semi directifs ont été effectués auprès des administratifs, des entraîneurs, des familles et des pratiquants du club handisport de l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis.

Il ressort de cette étude que les représentations sociales construites sont différenciées et constituent un système d'opposition entre celles des pratiquants et leurs entraîneurs d'une part et celles de l'environnement social, d'autre part. Le sport, considéré comme un modèle culturel occidental réservé aux hommes et aux valides se trouve être largement déterminé par toutes les représentations sociales en vigueur, y compris par celles des stéréotypes liés aux personnes en situation de handicap.

Mots-clés : *Représentations sociales, Handicap, Sport, Comportements sociaux, Personne en situation de handicap.*

Abstract

This research collects and analyzes social representations built on sports practice among people with disabilities in a society where practice is perceived as almost impossible for this social category. The objective of this research, which takes place in the disabled sports club of Gaston Berger University in

Saint-Louis, is to understand how people with disabilities perceive their sports practice and in return how those around them perceive their investment in sport.

To understand the social representations of sports practice among people with disabilities in a country where it is perceived as abnormal and dangerous and where the perception of handicap differs according to the person and his environment, the study was mainly based on discourse analysis from semi-structured interviews. Those semi-structured interviews were carried out with administrators, coaches, families and practitioners from the disabled sports club of Gaston Berger University in Saint-Louis.

It emerges from this study that the constructed social representations are differentiated and constitute a system of opposition between those of the practitioners and their trainers on the one hand and those of the social environment on the other hand. Sport which is considered as a Western cultural model reserved for men and the able-bodied, happens to be largely determined by all prevailing social representations, including those of stereotypes linked to people with disabilities.

Keywords: *Social representations, Disability, Sport, Social behaviors, People with disabilities.*

Introduction

L'objectif de notre recherche est de recueillir, d'analyser et d'interpréter les représentations sociales de la pratique sportive par des personnes en situation de handicap et plus précisément dans le club handisport de l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis.

Pour saisir les représentations sociales de la pratique sportive des personnes en situation de handicap dans un pays où sa pratique est perçue comme anormale et dangereuse et où la perception du handicap diffère selon la personne et son environnement, l'étude s'est appuyée essentiellement sur l'analyse de discours réalisés à partir d'entretiens semi directifs.

En s'appuyant sur des entretiens semi directifs auprès des administratifs, des entraîneurs, des familles et des pratiquants du club handisport de l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis, cette recherche a montré que les représentations sociales construites sont différenciées et constituent un système d'opposition entre celles des pratiquants et leurs entraîneurs d'une part et celles de l'environnement social, d'autre part. Le sport, considéré comme un modèle culturel occidental réservé aux hommes et aux valides se trouve être largement déterminé par toutes les représentations sociales en vigueur, y compris par celles des stéréotypes liés aux personnes en situation de handicap.

Cette recherche entreprise s'inscrit dans une perspective réflexive en vue de contribuer à la promotion et au développement de la pratique

sportive pour des personnes en situation de handicap. En identifiant les facteurs d'ordre culturel limitant l'accès à la pratique sportive consacrée par le droit au sport (Loi d'orientation n° 2010-15 du 06/07/2010), elle peut permettre l'élaboration de stratégies pour promouvoir le développement d'un sport inclusif source de réalisation, d'intégration et de construction de leadership pour les personnes en situation de handicap dans la commune de Saint-Louis.

Dans cette étude, il sera d'abord présenté la problématique et les questions qui en ont découlé. Ensuite, nous allons expliciter, à partir des données de la sociologie, le concept de représentation sociale et donner les éléments de la méthodologie de l'étude. Enfin, nous allons présenter, discuter et analyser les résultats de la recherche.

Problématique

Les sociétés africaines acceptent mal le handicap et les causes qu'elles lui donnent permettent de ne pas endosser une part de responsabilité dans cette réalité. En Afrique, la cause du handicap est souvent détachée de la personne concernée, et est souvent rattachée à la nature.

C'est pourquoi, les sociétés traditionnelles reposant sur l'oralité ont toujours élaboré des théories reposant sur des mythes pour expliquer le handicap, la survenue d'une déficience et l'existence des différences. De ces théories populaires, culturelles, qui sont des représentations sociales, découle la manière dont on considère et traite les personnes en situation de handicap particulièrement celles engagées dans les pratiques sportives. Dans la réalité Africaine, le handicap est vu comme une punition divine. Cet obscurantisme pèse sur la personne jugée différente, plus particulièrement la personne porteuse de handicap ou à mobilité réduite.

Par conséquent, être une personne en situation de handicap implique des discriminations dans divers domaines particulièrement l'éducation, l'accès à la pratique sportive et l'insertion socio-professionnelle. La place de la personne atteinte de handicap est assimilée à la rue et sa principale activité étant la mendicité.

Malgré des facteurs d'ordre culturel et des représentations hostiles, le Sénégal s'est résolument engagé à promouvoir les personnes en situation de handicap par des mesures fortes sur le plan législatif et réglementaire. Ainsi, en octobre 2001, lors d'un conseil interministériel, le

gouvernement sénégalais publiait 19 directives pour la protection des personnes handicapées. Puis, le 25 avril 2007, le Sénégal signe la convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) adoptée par les Nations Unies.

Dans ce cadre, le 22 janvier 2009, le conseil des ministres avait adopté un projet de loi d'orientation relative à la promotion et à la protection des personnes handicapées qui fut votée par l'Assemblée Nationale après examen par ses commissions et en plénière, le 26 mai 2010 (Loi d'orientation sociale n° 2010-15 du 06/07/2010). Parmi les dispositions retenues par ladite loi des dispositions concernant le droit au sport et aux loisirs. Ces dispositions législatives qui garantissent le droit à l'éducation, l'enseignement, la formation, l'emploi et le droit au sport pour les personnes en situation de handicap et des représentations du handicap qui s'inversent font bouger les lignes.

De nos jours le handicap n'est plus conçu tel qu'un obstacle. Il est au contraire un défi pour toute personne concernée. Il y a pas mal de personnes en situation de handicap qui occupe de hautes fonctions au Sénégal, à l'image d'Oscar PISTORIUS qui est le seul athlète paralympique qui a osé se mesurer à des personnes dites « valides » malgré sa différence (Ndiaye, 2021).

Les activités physiques et sportives sont des pratiques sociales et culturelles et elles constituent à la fois un moyen d'éducation, de promotion et de distinction des individus appartenant à une société donnée (Bourdieu, 1998). Ainsi, le sport a pendant longtemps été perçu comme un monde masculin (Davis et Louveau, 1991, 1998 ; Harry, 1995). Malgré cette masculinisation, et un fort ancrage religieux, culturel et social, le Sénégal connaît de plus en plus l'engagement des femmes dans des sports de tradition masculine représentant « une transgression des normes socioculturelles » (Ndongo, 2017, Dieng, 2020).

Cependant, la pratique des activités physiques et sportives par les personnes en situation de handicap reste très faible et souffre de préjugés et de représentations très négatives malgré les actions de promotion d'un sport inclusif adapté aux personnes à mobilité réduite. Dans cette perspective, l'investissement des personnes en situation de handicap dans le sport engendre des facteurs de résistance voire même une stigmatisation sociale (Goffman 1963). En effet, la personne en situation de handicap est exclue de la pratique sportive par la société qui estime

que la personne à mobilité réduite n'a aucune chance de faire valoir ses capacités physiques (Ndiaye, 2021).

Par ailleurs, la pratique du sport est vivement recommandée aux personnes vivant en situation de handicap à la seule condition qu'elle soit adaptée à la personne. Le sport est source d'intégration pour la personne en situation de handicap souvent mise en marge dans son milieu de vie (Fuster et Jeanne, 2000) même si le statut de la personne en situation de handicap a les plus grandes difficultés à se démarquer du statut de son corps handicapé (Roy, 2006).

L'étude de la pratique sportive des personnes en situation de handicap qui est en train de se développer nous paraît très pertinente dans la mesure où elle permet de répondre à l'interrogation suivante : Quelles sont les représentations sociales des pratiques sportives des personnes en situation de handicap ? Comment les pratiquants et leur environnement se représentent-ils l'engagement des personnes à mobilité réduite dans les pratiques sportives. Quelles sont les images construites sur la pratique sportive des personnes en situation de handicap ?

Après avoir posé la problématique et les questions de recherche, la partie suivante est consacrée à la définition du concept de représentations sociales et à la présentation de la méthodologie.

Éléments théoriques et méthodologiques

L'idée de concept peut être définie selon Grawitz (1993) comme étant « une représentation rationnelle comprenant les attributs essentiels d'une classe de phénomène ou d'objet ». Pour Brunet et al. (1993), un concept est « une représentation générale, de nature abstraite, clairement définie, et même consensuelle, susceptible de guider la recherche et de fonder ses hypothèses ».

Cette recherche s'appuie sur la théorie des représentations sociales. Afin de bien comprendre ce domaine d'étude et d'en tirer les éléments utiles à cette recherche, cette partie sera élaborée selon différents aspects à savoir l'origine des représentations sociales et la définition du concept.

Origine du concept de représentation sociale

La théorie des représentations sociales est issue de la réflexion dans le domaine de la psychologie sociale. Ce n'est pas une théorie unifiée, mais un ensemble de perspectives théoriques qui sont apparues à la croisée de la sociologie, de l'anthropologie et de la psychologie. L'idée de représentation fait son chemin dans le domaine de la sociologie depuis plus d'un siècle. C'est le sociologue Émile Durkheim (1858-1917) qui fut le premier à évoquer la notion de représentation – afin d'expliquer divers phénomènes sociaux – qu'il qualifiait de « conscience collective ». Selon Durkheim, cette « conscience collective » est érigée en un système qui transcende les divisions sociales. Elle impose à l'individu des manières de penser et d'agir le tout se matérialisant dans les institutions sociales comme dans la vision religieuse (Moliner, 1996 ; Bonardi et Roussiau, 1999 ; Jodelet, 1989).

Ensuite, avec le domaine de l'anthropologie, Mauss (1872-1951) et Lévi-Strauss (1908-2009) décriront les premiers systèmes de représentations collectives dans les sociétés traditionnelles en prenant toutefois quelques distances avec la conception théorique de Durkheim. En effet, Mauss affirmera que les systèmes de représentations collectives sont liés à la dynamique individuelle et aux représentations individuelles. Pour sa part, Lévi-Strauss préconisera l'étude des représentations collectives – phénomènes sociaux complexes – à partir des représentations individuelles (Bonardi & Roussiau, 1999 ; Mcgee, & Warmes, 2008).

Définition du concept de représentation sociale

Il est impossible de parler de représentation sans aborder au préalable la notion de perception. Souvent confondue avec la représentation, une perception est, selon Grawitz (1994), « la fonction par laquelle notre esprit se forme une représentation des objets extérieurs ». En d'autres mots, la perception est une connaissance des objets résultant d'un contact avec eux. L'acquisition d'information par l'esprit se fait au moyen des sens. La perception est l'étape intermédiaire entre l'objet et sa représentation (Piaget et Inhelder, 1948).

Une fois imaginé et associé à une idée connexe, il est ensuite classé. Cette classification est possible parce qu'il y a eu auparavant une association

image/idée qui permet de mettre en rapport et de comparer plusieurs objets et symboles.

Nous pouvons définir la représentation sociale comme étant « une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués » (Jodelet, 1989). Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale.

Comme le mentionne Jodelet (1984), « les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal ». Garnier et Sauvé (1999) ajoutent qu'il s'agit de « un univers symbolique, culturellement déterminé où se forment les théories spontanées, les opinions, les préjugés, les décisions d'action, etc. ».

Les représentations sociales constituent une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social (Jodelet, 1989 ; Moscovici, 1987). Ces « réalités » peuvent être de divers ordres : matérielles ou intellectuelles, concrètes ou imaginaires. Elles constituent un ensemble de connaissances, de croyances, d'opinions et de convictions, à la fois personnelles et collectives (Di Méo, 2008). Une représentation sociale se construit, se déconstruit, se reconstruit, se structure et évolue avec l'interaction d'un sujet à un objet alors que même cette interaction est déterminée par la représentation que le sujet entretient à propos de l'objet (Garnier & Sauvé, 1999). C'est une structure dynamique, évolutive, en reconstruction permanente sous l'influence des conditionnements et orientations émanant de nos sociétés ou de nos groupes d'appartenance.

Les représentations sociales sont des formes de connaissance courante dite « du sens commun ». Elles sont socialement élaborées et partagées et ont une visée pratique d'organisation et de maîtrise de l'environnement. Elles orientent les conduites et les communications et concourent à la construction d'une réalité commune à un ensemble.

Méthodologique de la recherche

Cette recherche sur les représentations de la pratique sportive des personnes en situation de handicap dans la ville de Saint-Louis est

réalisée plus précisément dans l'Université Gaston BERGER qui un établissement public conforme aux droits et règlements de l'État du Sénégal en matière d'éducation, d'enseignement et de recherche.

Cette structure est dotée d'infrastructures pédagogiques (salles de classe, des amphithéâtres, des laboratoires de recherche), une ferme agricole, une piscine, des salles de sport multifonctionnelles, une agence comptable, une scolarité, un service médical, des restaurants, un centre régional des œuvres universitaires pour le volet social (CROUS) et d'une grande bibliothèque.

En effet, l'UGB est une croisée de culture, ses étudiants venant de partout au Sénégal, et même en Afrique constituent une société cosmopolite. Ce métissage a un impact sur le mode de vie et la manière de pensée des étudiants, d'où notre choix sur cette entité qui possède un club handisport qui existe, mais peu connu par le grand public. Le club est composé que d'étudiants et d'étudiantes, et parmi eux des mariés. Leurs entrainements se déroulent habituellement à la salle omnisport de l'UGB.

Technique de recueil des données.

Cette étude s'est appuyée sur l'entretien semi directif comme technique de recherche pour recueillir les discours des dirigeants des pratiquants, des entraîneurs et des administratifs de l'équipe handisport de l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis pour ensuite interpréter le sens, les significations, les images et les jugements qu'ils ont de la pratique sportive par des personnes en situation de handicap, afin de répondre aux objectifs formulés.

A ce titre, un guide d'entretien a été élaboré pour recueillir de manière détaillée les informations indispensables à cette étude et vingt (20) personnes ont subi l'entretien. Ce guide comporte quatre (4) thèmes dont un premier concernant l'importance et la place de la pratique sportive par des personnes en situation de handicap afin d'identifier les éléments de langage émis ainsi que les valeurs et les fonctions attribuées au sport pour les personnes en situation de handicap. Le second thème du guide d'entretien s'intéresse aux perceptions et jugements des acteurs et de leur environnement proche sur la pratique sportive par cette catégorie sociale. L'objectif recherché consiste à analyser les deux formes de discours celui

dit indigène et celui des autres. Les éléments qui peuvent renseigner dans cette optique sont la construction ou la déconstruction des stéréotypes.

Le troisième thème du guide d'entretien se centre sur les conséquences des jugements émis par leur proche en termes d'impact sur la discipline. Le dernier thème du guide d'entretien s'intéresse aux aspects symboliques, religieux et culturels des perceptions sur la pratique sportive par des personnes en situation de handicap.

Après avoir réalisé les entretiens, nous avons procédé à l'analyse afin de vérifier si les données vont permettre de corroborer les objectifs de la recherche. Dans cette perspective, nous avons d'abord procédé pour le traitement des données à la retranscription complète des vingt (20) entretiens réalisés. Les entretiens ont été réalisés en « wolof » qui est l'une des langues nationales parlées et ils ont fait l'objet d'une traduction et d'une retranscription.

Suite à cela, un tableau récapitulatif a permis de saisir les opinions des interviewées et de récapituler les informations obtenues auprès des interviewés au regard de chaque thème. Pour limiter la tendance à la subjectivité face à un corpus de données textuelles, l'analyse de contenu selon Moliner, Rateau et Cohen-Scali (2002) se doit d'être réalisée à partir de techniques précises (organisation du corpus, codage, découpage, interprétation) qui permettent d'améliorer l'objectivité, la systématisation et la généralisation des résultats présentés ci-dessous.

Après avoir exposé la méthodologie utilisée pour réaliser cette recherche, la partie suivante présente l'analyse et l'interprétation des résultats recueillis.

Analyse et interprétation des résultats

La pratique sportive (handisport), espace de développement personnel du pratiquant

Pour les pratiquants, le sport est un atout majeur pour être en bonne santé, car la sédentarité imposée par leur état est souvent susceptible d'être source de maladies. Pour certaines personnes, leur objectif n'est nullement la recherche de profit, mais plutôt un but sanitaire. Parmi eux, un sujet disait que :

Certes, la pratique sportive débouche sur la compétition mais pour moi elle est un moyen de prendre soin de mon corps. Mon objectif n'est pas de devenir un athlète de haut niveau. La santé que la pratique sportive me procure me suffit largement.

L'activité physique est considérée comme un élément clé du bien-être de l'individu, qu'il soit handicapé physique, mental, sensoriel, etc. La pratique sportive a beaucoup contribué dans leur vie quotidienne, pour certains elle leur a permis de sortir de leur petit coin et de l'anonymat pour s'ouvrir aux autres personnes et pour d'autres ça leur a permis de se découvrir et de mieux s'estimer tels qu'ils sont sans aucune gêne car si quelqu'un va jusqu'à se voir tel un champion ce dernier ne peut avoir qu'une grande estime en soi. Ainsi, la pratique du sport chez les personnes en situation de handicap est accompagnée d'une bonne estime de soi, d'une grande confiance en soi. Psychologiquement et sur le plan de l'autonomie, les bénéfices sont aussi importants. Le sport aide à la restructuration de l'image de leur corps et améliore leur estime de soi,

je suis un sportif de haut niveau et je suis très fière de moi. Je suis champion et je m'estime en tant que sportif car le sport m'a libéré.

Le maintien du corps en forme sur le plan sanitaire et physique et le développement de l'estime de soi constituent des enjeux pour ces personnes. Par ailleurs, d'autres formes de représentations sont révélées par notre recherche.

La pratique sportive (handisport) espace d'intégration et de construction de sociabilité

Par leur pratique sportive, les personnes en situation de handicap parviennent à entretenir des relations, avoir des considérations beaucoup plus solides avec les valides. Certains disent que « *parfois, ils sont invités dans certaines manifestations sportives pour valides à faire des prestations* ». La notion d'intégration trouve dans ce sens son origine sur le principe de l'acceptation de l'autre avec ses différences. Donc le rapprochement avec les valides dont les handicapés bénéficient par le biais du sport est dans cette dynamique d'intégration sociale. A leurs yeux ils se rapprochent de plus en plus des autres. En effet, le sport est aujourd'hui une des modalités de la rencontre sociale tout à l'intérieur des composantes de la société. Non seulement le sport aide à prendre conscience de l'autre, mais lui permet de le prendre en compte.

Aussi, l'intégration des pratiquants du club handisport de l'UGB aux compétitions sportives et la persistance des liens de solidarité entretenus entre les pratiquants en dehors de la sphère sportive, crée des réseaux d'échanges, d'informations, de biens et de services, en même temps que des obligations et une interdépendance. La connaissance de ces réseaux et de leur fonctionnement permet de comprendre le système de relations existant, et qui donnent au club handisport de l'UGB sa véritable identité et sa signification sociale.

Appartenir à un même club, avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs quelles que soient nos différences, participer aux compétitions et exercer ses droits sont donc des éléments qui fondent et définissent l'intégration. Dans cette dimension, l'intégration a trait à la sphère publique et aux différents rôles que joue l'individu au sein de celle-ci. C'est là une lecture sociologique de l'intégration, car elle traite des intérêts de l'individu à participer à la vie publique.

La pratique sportive des personnes en situation de handicap a un réel impact puisqu'elle favorise l'intégration dans le groupe. Elle est un espace où se développent les logiques participatives ainsi qu'elle favorise de nouvelles formes de sociabilité par la consolidation des relations sociales. Elle favorise la communication inter-pratiquant et met en valeurs les relations humaines, ce que confirme ce pratiquant :

L'instauration d'une bonne ambiance de pratique par le biais des compétitions organisés ainsi que l'acquisition de différentes valeurs morales comme la solidarité, la responsabilité, l'autonomie et l'entre-aide.

Ces personnes en situation de handicap ont besoin d'un groupe du genre club handisport de l'UGB pour reconstruire leur identité à travers la vie en commun et le mélange de cultures qu'il encourage. Le club handisport de l'UGB peut ainsi être considéré comme un système de normes, de valeurs, que les individus vont utiliser en s'engageant dans les activités de leur choix.

On peut retenir l'idée que le club handisport de l'UGB ainsi composé de (étudiants, chômeurs), et pas seulement d'abonnés est une institution moderne en ce sens qu'il participe dans un autre cadre à une certaine « collectivisation de la vie » (Agulhon 1978).

La pratique sportive (handisport), moyen de réussite et de promotion sociale

A ce niveau les avis sont partagés car si les uns font la pratique sportive par simple plaisir ou recherche des gains physiques et sanitaires, il faut dire que les autres le font par recherche de mieux être et dans le but d'y gagner leur vie. D'après les entretiens que nous avons effectués, plus de la moitié des pratiquants ont comme objectif la réussite sociale. En effet, en intégrant le club handisport de l'UGB, la majorité des pratiquants se fixe un objectif qu'elle veut atteindre grâce à la pratique sportive, ce qui laisse entendre que la pratique sportive devient un moyen pour les sportifs de se construire et de se promouvoir.

Les parents considèrent le sport comme un moyen de valorisation et de promotion dans la société sénégalaise. Il est une chose sérieuse méritant un investissement temporel. Le sport est entré dans la sphère des rapports sociaux, économiques et politiques. Un nouveau pôle d'excellence qui repose sur des critères corporels se dessine dans la société sénégalaise.

Ce statut du sport dans la société sénégalaise leur permet de construire un projet individuel ou collectif dans lequel s'inscrit la pratique régulière de leur activité physique et sportive. Sur le plan socioprofessionnel, leur pratique sportive n'offre pas encore beaucoup d'opportunités à ces derniers. Ils ne sont pas rémunérés sauf qu'ils reçoivent des primes en cas de sélection en équipe nationale. Le footballeur acquiert une place dans la vie nationale au moment où la société sénégalaise secrète de nouvelles formes d'excellence. Ce père de famille déclare clairement :

« J'encourage et soutiens mon fils qui pratique le handisport. Ainsi, je l'aide pour qu'il puisse allier sport et études ».

Cependant, au moment où la majorité des pratiquants du club handisport de l'UGB nourrit des attentes très fortes envers leur discipline et pensent pouvoir réussir par leur pratique, il n'en demeure pas moins que parmi les enquêtées, certains déclarent avoir des craintes pour leur discipline en évoquant les conditions de la pratique :

Il n'y a pas d'infrastructures adaptées. Même la route qui mène vers la salle d'entraînement est défectueuse. Autant, il y a également l'absence de détection de talents permettant la programmation de compétition qui est elle-même source de promotion de l'handisport.

Cette affirmation laisse voir que les pratiquants sont conscients du statut de leur discipline dans l'espace des sports mais surtout des conditions très difficiles de pratique sujette aussi à des représentations négatives,

Les moyens financiers du club sont largement insuffisants et pour la plupart du temps les appareils que nous achetons très chers sont importés ou sont de fabrication locale de qualité très déficiente.

Certains pratiquants ont une occupation journalière qui ne découle pas du sport. Ils ne sont pas rémunérés sauf qu'ils reçoivent des primes en cas de sélection en équipe nationale. La pratique du sport chez eux est valorisée par une grande motivation de leur part et d'une grande mobilisation des valides qui renvoient à l'autodétermination. Cette motivation paraît capitale chez nos sujets car elle pourrait non seulement leur permettre de vivre une vie meilleure tout en étant conscient des attentes, des perspectives et même un savoir-faire qui fera appel à une compétence perçue.

Nous avons pu constater que certains sportifs en situation de handicap considèrent leur pratique (handisport) comme un métier d'avenir. Un moyen par lequel l'individu peut changer de vie et avoir un statut social. Les personnes atteintes de handicap ayant les mêmes droits et devoirs que les personnes dites « valides », ont la prérogative de participer à la vie et à l'organisation de la société, en l'occurrence la pratique du sport.

Le handisport est un moyen pour obtenir une situation sociale. D'où le rêve de certains serait de devenir sportif de haut niveau, comme l'affirme un sujet :

Le handisport est avant tout une affaire sanitaire pour la personne touchée par le handicap. Mais à travers le sport, elle peut s'imposer dans la société et se faire respecter. Je crois au sport et je sais que je peux réussir comme les personnes valides.

Non seulement la pratique sportive leur accorde la santé et le bien-être, mais aussi elle leur dispense un but dans leur vie, s'ils sont en mesure de faire ce que les personnes « valides » font et gagner des titres comme elles. Ce pratiquant en appelle au sursaut des parents :

Tous les parents ayant des enfants en situation de handicap désirant de se faire place dans la pratique sportive, sont tenus de leur conférer ce choix de vie. Car même s'ils ne deviennent pas professionnels, leur santé sera améliorée et leur vie épanouie.

Pour certains, une femme en situation de handicap est doublement handicapée, car étant d'abord de sexe féminin. Comparée à l'homme, elle est jugée ne pas être en mesure de faire ce qu'il est capable de faire. D'autre part le handicap est vu comme une diminution physique. Ce qui fait que la pratique féminine d'handisport s'avère peu fréquente.

Conclusion

Les attitudes, les opinions, les savoirs et les valeurs des individus ont un impact considérable sur l'adoption de pratiques en faveur ou non de handisport perçu comme la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Les représentations dérivent d'un grand nombre de facteurs, notamment culturels et religieux, l'éducation en termes de modalités de socialisation, les motivations et les contraintes.

Dans le domaine de le handisport, victime de stéréotypes et de stigmatisation, l'étude des représentations sociales s'avérait essentielle pour comprendre la dynamique des rapports entre les principaux acteurs de cette pratique sportive et leur environnement.

De manière générale, l'analyse démontre que diverses représentations sociales coexistent au sein de cette population. Ainsi, les représentations sociales des pratiques sportives des personnes à mobilité réduite au Sénégal sont évolutives et différenciées en fonction de l'âge, de la nature du handicap et du potentiel du pratiquant dans la discipline. De plus, elles sont directement reliées au statut d'handisport dans l'espace national des sports et des profits symboliques et matériels que la discipline peut offrir aux pratiquants.

L'étude révèle enfin que le club handisport de l'UGB ne constitue pas un label d'excellence qui permet la construction de plan de carrière et la promotion des personnes en situation de handicap dans l'espace social sénégalais. En effet, le club handisport de l'UGB cherche sa voie dans l'excellence sportive et essaie par ses actions de structurer des représentations positives sur ses membres et de contribuer à inverser les représentations socialement construites.

Bibliographie

Agulhon, Maurice. (1978). "Vers une histoire des associations", in *Esprit*, pp 13- 18.

- Abric, Jean Claude.** (2011). *Pratiques sociales et représentations*. Paris, PUF.
- Bertrand, Lavier** (1993). Réflexions sur la notion de représentation. Définir le concept pour éviter les fausses représentations. *Revue de l'Association pour la recherche qualitative*, 9.
- Bonardi Christine. & Roussiau Nicolas.** (1999). *Les représentations sociales*. Paris, Dunod.
- Bourdieu, Pierre.** (1998). *La domination masculine*. Paris, Seuil.
- Davisse Annick et Louveau, Catherine.** (1991). *Sports, école et société : la part des femmes*. Joinville Le Pont, Action.
- Davisse Annick et Louveau, Catherine.** (1998). *Sports, école, société : la différence des sexes*. Paris, L'Harmattan.
- Dieng, Hameth** (2020). Représentations sociales et football féminin au Sénégal : le cas du lycée Ahmet FALL de Saint-Louis (Sénégal), in *Animation, territoires et pratiques socioculturelles* N° 18, 2020 pp 73-85.
- Durkheim, Emile.** (1986, c1895), *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, PUF.
- Goffman Erving** (1975, c1963). *Stigmates : les usages sociaux des handicaps*. Paris, Minuit.
- Garnier Catherine. & Sauvé Lucie.** (1999). « Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement : conditions pour un design de recherche », *Éducation relative à l'environnement, Vol. 1*.
- Grawitz Madeleine** (1994). *Lexique des sciences humaines*. Paris, Dalloz.
- Jodelet Denise.** (1984). *Représentations sociales : phénomène, concept et théorie*. In Moscovici, Psychologie Sociale. Paris, PUF.
- Jodelet Denise.** (1989). *Les représentations sociales : un domaine en expansion*. Paris, PUF.
- Matteo Serroti.** (1986). The effect of sex and gender schematic processing on sport participation. *Sex Roles*. 15 (7/8).
- Mcgee R. Jon. & Warms Richard L.** (2008). *Anthropological theory: an introductory history*. New York : McGraw-Hill.
- Moliner Pascal.** (1996). *Images et représentations sociales : de la théorie des représentations à l'étude des images sociales*. Vie sociale, Presse Universitaire de Grenoble.
- Moliner Pascal, Rateau Patrick et Valérie Cohen-Scali.** (2002). *Les représentations sociales. Pratiques des études de terrain*. Presses universitaires de Rennes.
- Moscovici Serges in Fisscher Gustave-Nicolas.** (1987). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Montréal : PUM ; Paris, Dunod.

Ndiaye Fatoumata Zahra (2021.) *Les représentations sociales du handicap dans la pratique sportive : cas de la commune de Saint-Louis*. Mémoire de Master en STAPS, Université Gaston BERGER de Saint-Louis, 2021.

Ndongo Mohammed (2017). « *Des jeunes femmes musulmanes dans des sports masculins et féminins : mise en tension des normes sportives, sociales et religieuses* ». Thèse de sociologie. Université Paris 8

Piaget Jean & Inhelder Barbel. (1948). *La représentation de l'espace chez l'enfant*. Paris, PUF.

Roy, Jacques (2006), « Les logiques sociales et la réussite scolaire des cégépiens », *Revue des sciences de l'éducation, presses universitaires Laval et Editions de IQRC*.

République du Sénégal, Loi d'orientation sociale N ° 2010-15 du 06/07/2010 relative à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées.